



## Éditorial

Un an déjà que vous nous avez accordé votre confiance pour administrer la commune. Qui aurait pu imaginer que cette pandémie, apparue au même moment, nous accablerait à ce point ?

Les enfants ne jouent et n'apprennent pas normalement, le travail des parents est très impacté par du chômage ou du télétravail, la vie des aînés est rendue plus difficile et inquiétante. Le stress et les angoisses sont devenus monnaie courante pour tous. Le port du masque, les restrictions en tous genres, la vaccination, les soins rythment notre quotidien.

C'est dans ce contexte si particulier que nous avons dû gérer les affaires communales durant cette première année de mandat et, malgré cela, nous restons optimistes et nous impulsions des changements déjà visibles.

Des citoyens volontaires participent aux commissions municipales et le conseil citoyen est en passe de commencer ses travaux. Des opérations sont engagées en partenariat entre la commune et des bénévoles de la société civile. C'est le cas de la journée collecte des déchets et sensibilisation, de l'opération contre la prolifération des frelons asiatiques et, bientôt, du broyage des branchages et du compostage. La citoyenneté et les solidarités progressent à Saurat.

En termes d'habitat, nous sommes très sollicités. Nous avons aidé trois familles à retrouver un logement, nous mettons en relation les propriétaires et tous ceux qui sont en recherche de location ou d'achat. Ainsi, plusieurs couples, avec ou sans enfants, sont venus s'installer à Saurat.

Côté bâtiments et infrastructures, nous travaillons à une remise à niveau des routes et des chemins et également à une mise en conformité des divers équipements communaux (aires de jeux, salles, abribus, etc.)

Un plan d'adressage est en cours de réalisation. Il est destiné à fiabiliser les adresses, à faciliter l'orientation des secours, des livreurs et, c'est moins connu, il est indispensable pour préparer le déploiement de la fibre optique qui pointe son nez à Saurat.

En termes de paysages et de biodiversité, nous luttons contre la construction d'une antenne de téléphonie sous le rocher de Carlong. Nous veillons aux principaux équilibres de biodiversité avec les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs. Nous amorçons symboliquement l'aménagement du col de Port, par la construction d'une stèle en pierre sèche, dans le cadre d'un appel à projet PNR brillamment remporté par des artistes locaux.

Nous projetons enfin de construire une boulangerie-pâtisserie sur la place de la Rende, en portant le projet immobilier de deux Sauratoises enthousiastes à l'idée de pouvoir s'installer dans le village, sur la place centrale.

Tout cela est bien entendu régit par des aspects économiques et des capacités financières très limitées de la commune puisque notre réserve, à la fin de cette première année, est de l'ordre de 40 000 euros seulement. La préparation et la mise au point du budget communal pour l'exercice 2021 se déroulent en ce moment et les arbitrages s'avèrent délicats.

J'espère, qu'avec le printemps, nous allons pouvoir retrouver une vie normale et notre joie de vivre à Saurat. Nous encourageons les associations à préparer la prochaine saison en souhaitant que nous soyons libérés de la pandémie. Nous demandons à nos employés et aux citoyens de tenir propre et de bien embellir notre commune, de s'inscrire au concours des villages fleuris avec, comme point d'orgue, le passage du Tour de France le 13 juillet prochain.

Avant l'été, en juin, nous aurons à voter pour les élections cantonales et régionales. J'espère là aussi que nous pourrions librement et sans contraintes sanitaires, nous exprimer et choisir nos élus au département et à la région, deux partenaires essentiels pour notre commune.

Pour cette deuxième année de mandat, je souhaite comme vous tous que le bien vivre se réinstalle durablement à Saurat.

*Aditsiats.*

Jean-Luc Rouan





## Vie locale

### Un nouvel employé municipal

Âgé de 49 ans, Alain Jousse est marié. Il est le nouveau propriétaire des chalets de Montorgueil depuis 2019.

Agent territorial en région Nouvelle Aquitaine, il était chargé de la maintenance dans un lycée hôtelier.

Il remplace Jean-Marc Marrot parti à la retraite en juin 2020. Il assurera les fonctions d'agent d'intervention technique polyvalent en milieu rural et sera chargé, en complément, des missions de garde champêtre et d'ASVP. Nous lui souhaitons la bienvenue.



### Solidarités

Les solidarités sont multiples dans notre commune. Bien évidemment, la plateforme de solidarité créée à l'occasion de la crise sanitaire, est toujours prête à intervenir, avec des bénévoles dévoués, vigilants et rassurants. Un grand merci à tous !

Certains aînés ont offert leur colis gourmand de Noël. Nous les avons distribués à des familles, très heureuses de ce cadeau, qui remercient chaleureusement ces généreux donateurs.

Des bénévoles ont participé à la plantation d'arbustes et buissons sur l'aire de pique-nique, aux églises de Saurat et Prat Communal et dans certains bacs à fleurs. Cette opération sera renouvelée au printemps. D'autres bénévoles ont contribué à la décoration du village pour Noël.

Les agents municipaux ne sont pas en reste pour apporter leur aide. En effet, ils sont intervenus en faveur de deux personnes en détresse, venues chercher de l'aide en mairie. Les agents ont porté une bouteille de gaz et dégagé un passage, suite à un éboulement sur le chemin d'accès à la maison, durant la période de neige. Ils ont aussi déménagé une maison vendue et entreposé les affaires de la personne dans les ateliers municipaux. Depuis, cette personne a récupéré ses affaires et a emménagé dans une autre commune.

Durant la période de neige, qui a duré cette année, on a pu voir beaucoup d'entraide, aussi bien dans le village qu'aux écarts, pour dégager des voitures et des passages.



## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Ouverte au public du lundi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h. Le maire et les élus peuvent aussi vous recevoir sur rendez-vous.

196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19

Courriel : [contact@mairie-saurat.fr](mailto:contact@mairie-saurat.fr) • Site : [www.mairie-saurat.fr](http://www.mairie-saurat.fr)

### Secours

Samu : 15 • Pompiers : 18

### Déchets

Les déchets verts et les encombrants sont à apporter en déchetterie. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour l'enlèvement avec le SMECTOM qu'il donne généralement un mardi. Dans ce cas, vous devez sortir vos déchets verts ou encombrants la veille du rendez-vous soit le lundi soir.

**SMECTOM du Plantaurel**, Las Plantos, 09280 Varilhes • Tél : 05 61 68 02 02 • Courriel : [contact@smectom.fr](mailto:contact@smectom.fr) • Site : [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)

**Déchetterie d'Arignac**, route d'Arignac, 09400 Tarascon • Tél : 05 61 02 86 20

### Eau et assainissement

**SMDEA09**, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

• Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : [relation.abonnes@smdea09.fr](mailto:relation.abonnes@smdea09.fr)

• Site : <https://smdea.fr>

Grâce à la solidarité spontanée de nos concitoyens, notre bulletin municipal est maintenant distribué par des bénévoles, c'est ainsi que la quasi-totalité de la commune reçoit sa « Feuille ». Il nous manque juste quelqu'un pour distribuer du Souleillan jusqu'au col de Cabus.

N'hésitez pas à utiliser la bourse d'échange que vous trouverez sur le site de la commune, c'est une bonne alternative pour favoriser les solidarités et l'anti-gaspillage.

Merci à tous pour votre aide.

## État civil

### Décès

Jean, Paul Cazenave le 23/01/2021 à l'âge de 68 ans

Bernard, Yves Bos le 10/02/2021 à l'âge de 58 ans

Marie Andrieux née Ruffié le 06/03/2021 à l'âge de 94 ans

Yvette Menisnez née Bruder le 09/03/2021 à l'âge de 99 ans

### Naissance

Anzar, Ao, Manoë Roz, né à Saurat, le 08/01/2021

## Embellissement

■ Les élus chargés de l'embellissement de notre commune mettent tout en œuvre pour que le village soit accueillant, fleuri et propre.

Nous avons prévu un équipement urbain pour la signalisation d'entrée du village et de deux hameaux (Saurat, Prat communal et Cabus). Ce mobilier sera en bois, fleuri pour la belle saison. Il sera construit en régie par l'équipe technique.

Nous prévoyons de fleurir les barrières entre les chalets et le portique en bois, à l'entrée basse du village. Sur le bas-côté, entre les barrières et la rivière, nous planterons des pommiers et des cerisiers endémiques de la vallée.

Pour les bacs poubelles et après consultation du SMECTOM, nous ferons le maximum pour qu'ils soient sur des dalles et protégés par des constructions en bois fabriquées en régie.

Des bacs à fleurs en châtaignier, offerts par un élu, orneront l'entrée ouest du village. Les containers poubelles seront déplacés.

■ Pour la propreté du village, nous attirons l'attention de tous les propriétaires de chien de veiller à ne pas les laisser errants dans le village. Nous rappelons que, pour des questions de sécurité et d'hygiène, les chiens doivent être tenus en laisse et que les propriétaires sont priés de ramasser leurs excréments. Un équipement spécial sera prévu à cet effet prochainement.



*Un photinia sur l'aire de pique nique*

## Travaux et services techniques

L'hiver, qui n'est pas fini, nous a déjà offert trois semaines de neige. Un hiver ordinaire qui nous rappelle l'importance du travail des agents municipaux qui veillent à dégager nos routes de montagne. Nous continuons notre programme de sécurisation et de fiabilisation des routes communales que nous surveillons et entretenons, très vigilants envers les zones à risques. Nous poursuivons la création de structures hydrauliques d'écoulement.

Comme l'avaient fait nos prédécesseurs, nous rappelons aux propriétaires de bâtiment en bordure de voie publique qu'ils doivent équiper leur toiture de barre ou de crochets à neige. Il arrive que des toits se déchargent brutalement sur la chaussée, au risque de blesser grièvement des passants. Pour information, un pan de neige qui glisse d'un toit peu écraser une voiture. Lorsque la neige tombe sur la voie publique, la circulation n'est plus praticable, le déblaiement par les agents municipaux pourrait être facturé au propriétaire.



*Chemin du Benans : réfection des caniveaux*



*Le nouvel abribus situé sur la départementale*

Des travaux d'isolation ont été réalisés au presbytère de Prat Communal, pour améliorer la qualité du logement locatif. Un complément et la modernisation du chauffage seront réalisés prochainement.

La remise à niveau des équipements, du matériel et des machines des ateliers, se poursuit.

Nous avons fait intervenir un plombier chauffagiste pour des pannes à répétition sur la chaudière fioul de la mairie.

Les agents communaux ont élagué les arbres du village et ont procédé à la mise en place de l'abris bus scolaire sur le Pradal. Nous préparons le cours de tennis pour la nouvelle saison. Les poteaux ont été remplacés récemment.

L'équipe technique travaille de concert avec l'atelier embellissement.

## Vive le service public !

Alors que cet hiver la neige atteignait plusieurs dizaines de centimètres, dans certains lieux de la commune notre postière n'a pas hésité à porter à pied le courrier aux habitants. Bravo !



## Le conseil citoyen de Saurat

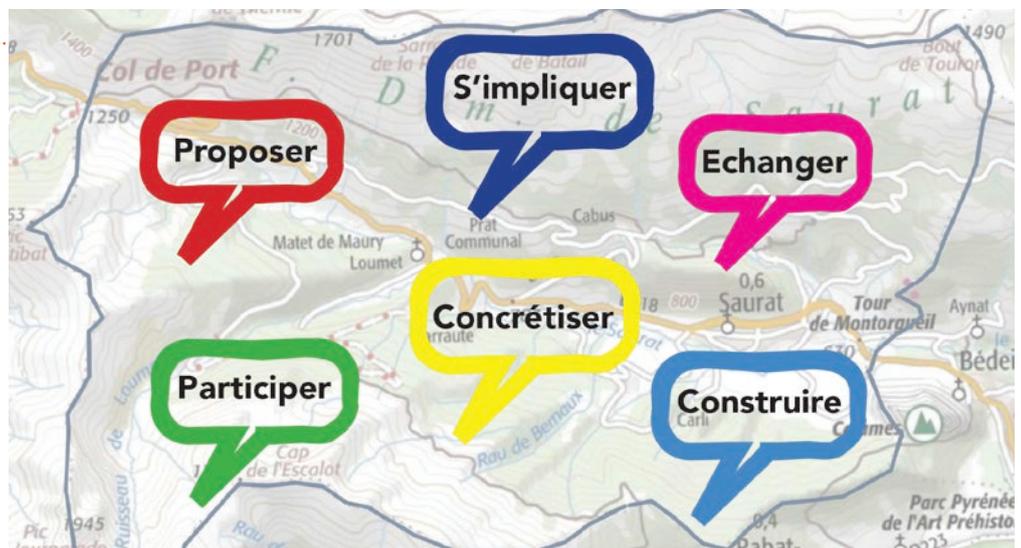
Le conseil citoyen se met en place mais, en raison des conditions sanitaires liées au Covid-19, la réunion d'inscription et de présentation au public est reportée à une date ultérieure. En attendant, la plaquette descriptive du conseil citoyen et la charte sont disponibles dans le menu « Conseil citoyen » du site de la commune.

Pour tout renseignement complémentaire : [conseilcitoyensaurat@gmail.com](mailto:conseilcitoyensaurat@gmail.com)

### Présentation

Favoriser l'expression et la participation des Sauratois en :

- confortant les dynamiques citoyennes existantes,
- facilitant les échanges,
- partageant la responsabilité citoyenne,
- garantissant les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes,
- favorisant l'expertise partagée,
- créant un espace de propositions,
- garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotages.



### Principes

■ **Neutralité.** La « neutralité » du conseil citoyen signifie son indépendance et son autonomie vis-à-vis de partis politiques ou tout groupe de pression hostiles au respect du principe de pluralité.

■ **Liberté.** Le conseil citoyen a pour vocation de favoriser l'expression d'une parole libre. Chacun émet des propositions et avis sur les thèmes soumis à débat.

■ **Laïcité.** Le conseil citoyen est un lieu de débat public dans le respect des principes de la laïcité.

■ **Égalité.** Le principe d'égalité impose que la parole de chaque membre du conseil soit également considérée et prise en compte.

■ **Fraternité.** Les membres du conseil citoyen œuvrent en faveur de la vallée du Saurat.

## Fonctionnement

### ■ Le conseil citoyen est autonome

- Il se réfère à son règlement intérieur et à sa charte déontologique.
- Il crée des commissions adaptées aux besoins des projets.
- Il communique avec la mairie grâce à un référent choisi parmi les élus.

### ■ Le conseil citoyen s'appuie sur

- Des moyens attribués par la mairie pour son fonctionnement courant.
- L'expertise d'intervenants extérieurs.
- L'accès à la formation.

## Composition

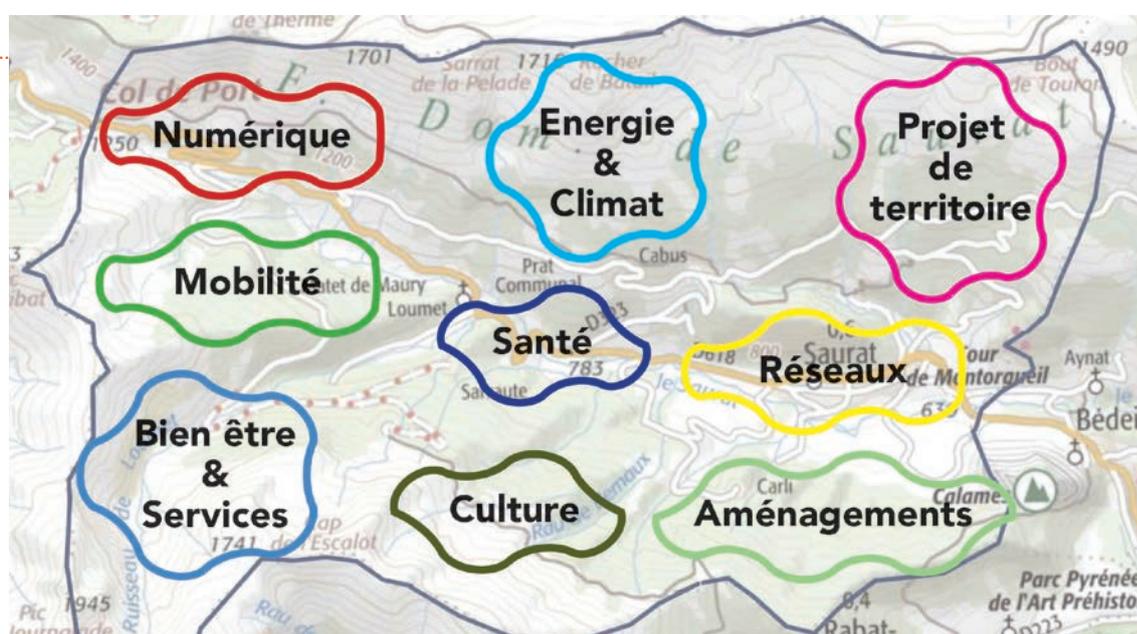
### Le conseil citoyen sauratois se composera de trois collèges définis selon le règlement intérieur

- Un collège de citoyens volontaires.
- Un collège des partenaires composé des associations et acteurs économiques locaux.
- Un collège des personnalités qualifiées pour répondre aux besoins de compétences dans le cadre des projets.

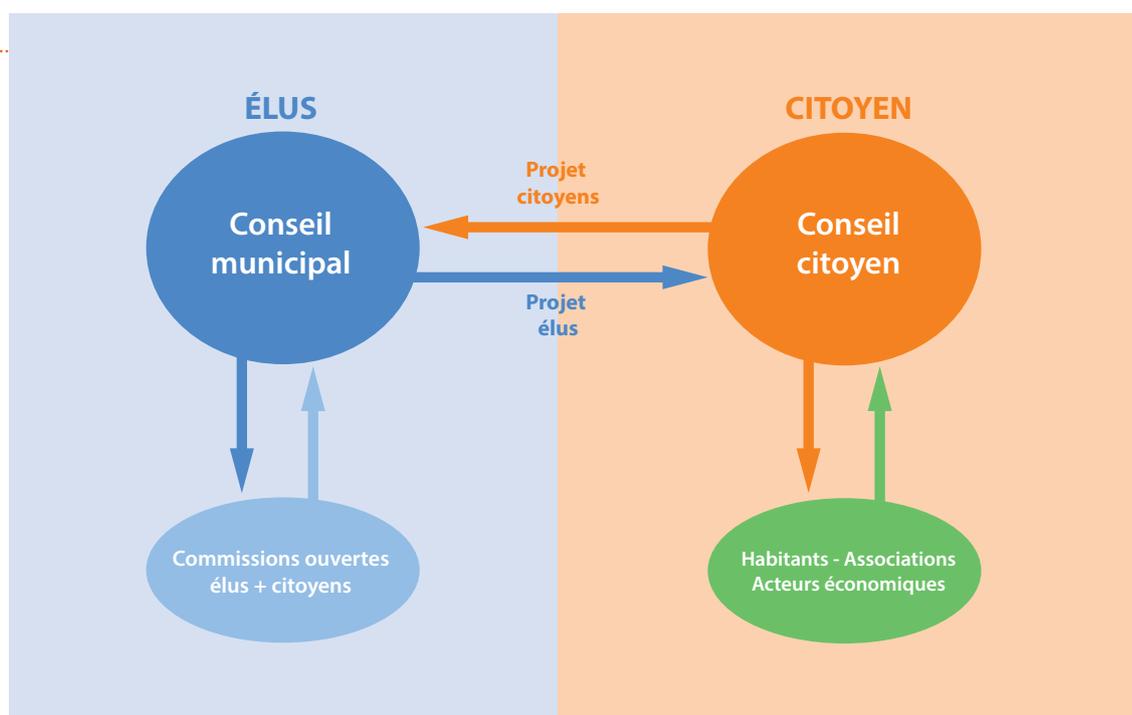
L'animation, la logistique et la gestion sont assurées par le bureau du conseil citoyen composé :

- de trois co-présidents du conseil citoyen,
- des présidents des commissions thématiques.

## Sujets



## Coordination



## Vie associative

Pendant plusieurs dimanches de décembre, les bénévoles du Saurathon ont vendu des gâteaux ainsi que des tickets de tombola sur la place de la Rende. Le tirage au sort s'est tenu au mois de janvier à la mairie.

Toutes les associations de Saurat se préparent pour démarrer la saison estivale de festivités. Nous soutenons, avec elles,



*Tirage au sort pour la tombola du Saurathon*

le souhait le plus fort de retrouver bientôt une vie normale, avec les marchés, les festivals, les fêtes, l'omelette, les stages, les concerts, etc.



*Vente de gâteaux place de la Rende*

Le point d'orgue pour Saurat pourrait être le passage du Tour de France et son cortège de médias qui mettront nos paysages en valeur.

Nous comptons sur vous tous pour profiter de cet événement pour faire preuve, une fois de plus, de vos talents artistiques et d'animation pour notre plus grand plaisir.

## Vie scolaire

### Point sanitaire

Face à cette crise qui s'éternise, les enseignantes, le personnel, la municipalité et la médecine scolaire ont fait de leur mieux pour trouver des solutions aux problèmes contraignants liés à l'application du protocole sanitaire. Ainsi, grâce à une diminution du nombre de lavages des mains, à l'installation d'eau tiède aux lavabos du rez-de-chaussée, à l'utilisation d'un savon hypoallergénique, à une plus grande attention apportée au séchage des mains et à un encouragement aux familles à hydrater les mains des enfants à la maison, l'état de la peau de nos jeunes écoliers s'est considérablement amélioré.

L'application quasiment à la lettre du protocole sanitaire a permis de minimiser tout risque de contagion COVID. Courant janvier, les enfants d'une même fratrie ont été testés positifs suite à la contamination au sein de la famille. Isolés durant plusieurs semaines, ils n'ont représenté aucun risque de contagion pour l'école.

Depuis le 1<sup>er</sup> février, de nouvelles mesures doivent être appliquées :

- les masques, chirurgicaux ou « grand public », de catégorie 1 deviennent obligatoires dans les espaces clos et extérieurs à l'établissement scolaire dès le CP ;
- si un cas positif est décelé en classe maternelle, tous les élèves sont considérés contact à risque et soumis à 7 jours d'isolement ;
- 2 m de distanciation à la cantine.

Toutefois, dans ces moments difficiles pour tous, certains parents (peu heureusement) se sont montrés peu coopératifs et, suite à une altercation significative, un courrier a été

adressé aux familles afin de rappeler les règles de citoyenneté à respecter envers l'équipe éducative ainsi que la nécessité pour le bien de tous de respecter les gestes barrières. Malgré tout, on déplore encore que trop d'adultes ne portent pas de masque devant le portail de l'école...

### Le théâtre à l'école

C'est un projet né de la volonté de lire et de dire des textes avec intensité et expressivité mais aussi d'expérimenter une pratique artistique nouvelle, de rencontrer un auteur... Les classes de cycle 2 et cycle 3 sont inscrites au projet THEA,



*Rencontre des élèves avec Antonio Carmona*

proposé par l'OCCE. Cette année c'est un jeune auteur qui est étudié : Antonio Carmona. Les élèves ont pu le découvrir à travers la lecture de deux de ses pièces : *Maman a choisi la décapotable* et *Il a beaucoup souffert Lucifer*. Les enfants l'ont rencontré « pour de vrai » puisque l'auteur est venu à l'école ce mercredi 3 mars.

En parallèle, les deux classes participent depuis novembre à des activités de théâtre : activités diverses visant à s'exprimer autant avec le corps que la voix, à improviser, à dire des textes... Olivier Chombard, intervenant extérieur, vient régulièrement à l'école (à la Maisou) pour nous y aider, faire découvrir, essayer des jeux théâtraux et construire progressivement un spectacle.

Les enfants trouvent énormément de plaisir dans cette activité... un vrai bonheur !



Antonio Carmona ravi d'être en si bonne compagnie !

## Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

### 16 décembre 2020

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 novembre 2020,
- 2) Informations et positionnement de la commune sur la poursuite de l'état d'urgence sanitaire et la vie scolaire
- 3) Autorisation de s'opposer au transfert de certains pouvoirs de police du maire
- 4) Vente de parcelles à Eychervidal
- 5) Réalisation d'un plan d'adressage communal
- 6) Projet de création d'une œuvre d'art au col de Port
- 7) Autorisation d'instruire la préemption d'un ensemble immobilier au centre bourg,
- 8) Autorisation de demander diverses subventions dont DETR
- 9) Décisions modificatives éventuelles (il n'y en a pas)

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations mesures sanitaires Covid 19
- 2) Information « Solidarités » et colis de Noël
- 3) Information projet d'antenne Free
- 4) Informations sur les services municipaux et le recrutement en cours
- 5) Informations sur le programme pluriannuel

d'investissements et sur les projets en cours (abri-bus, etc.)

### 29 janvier 2021

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2020
- 2) Informations et positionnement de la commune sur la poursuite de l'état d'urgence sanitaire et vie scolaire
- 3) Point d'étape affaire antenne FREE
- 4) Préemption d'un ensemble immobilier au centre bourg
- 5) Propositions d'aménagement de l'ancienne école de Prat Communal
- 6) Campagne d'éradication des frelons asiatiques et d'élimination de plantes invasives
- 7) Actions en faveur des demandeurs de logements
- 8) Point demandes de subventions
- 9) Autorisation de travaux et d'attribution du logement au-dessus de La Poste

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations diverses « solidarités » et « communications »
- 2) Informations sur les services municipaux et le recrutement en cours
- 3) Informations sur le programme pluriannuel d'investissements et sur les projets en cours (abri bus, etc.)
- 4) Informations comptables et budgétaires
- 5) Questions diverses des conseillers

### 22 février 2021

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2021,
- 2) Affaire FREE
- 3) Autorisation d'engager des dépenses sur budget investissement 2021
- 4) Débat sur les orientations budgétaires 2021
- 5) Enregistrement du rôle de pacage saison 2021
- 6) Autorisation d'instruire la préemption d'un ensemble immobilier près de la Rende
- 7) Autorisation d'engager les études et travaux d'un projet de boulangerie
- 8) Autorisation d'engager études et travaux d'extensions de réseaux
- 9) Autorisation de supprimer un poste agent de maîtrise et de créer un poste de ATTP1
- 10) Fixation des tarifs du droit de place dans le cadre de la régie municipale
- 11) Autorisation de demander diverses subventions
- 12) Maison place du Cazal

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations mesures sanitaires Covid 19
- 2) Information « Solidarités »
- 3) Informations sur les services municipaux et le recrutement en cours
- 4) Informations sur le programme pluriannuel d'investissements et sur les projets en cours.
- 5) Informations et questions diverses.

## La guerre contre le frelon asiatique

### Pourquoi le combattre ?

Comme beaucoup de communes françaises, Saurat est confrontée à un fléau qui revient chaque année : les frelons asiatiques.

Le frelon asiatique est apparu en France en 2004. Il fait partie des espèces envahissantes et préoccupantes.

Il détruit les ruches et tue les abeilles.

La pique de frelon asiatique est dangereuse pour les personnes allergiques.



*Un frelon asiatique butinant du lierre au Matet de Maury*

### Comment lutter contre cet envahisseur ?

Lors du conseil municipal du 29 janvier 2021, il a été voté à l'unanimité la décision d'organiser une action contre la prolifération des frelons asiatiques dans notre vallée.

Pierre-Marie Girard, élu au conseil municipal, se propose de mener cette opération en coordonnant un groupe de citoyens et membres d'associations. Rapidement, ce groupe de personnes très motivées est constitué et propose un plan d'action.

La mise en place de pièges permet d'attraper les fondatrices de nids qui sortent d'hibernation en ce moment. Cette méthode semble controversée. Aussi, nous avons opté pour l'utilisation de pièges qui respectent la biodiversité : seuls les frelons pourront entrer dans les pièges, seuls les frelons seront attirés par la recette spécifique de l'appât et la période de piégeage sera limitée, jusqu'à la fin du printemps, pour capturer les fondatrices seulement.

### Plan de bataille

#### ■ Confection des pièges

Nous fabriquerons les pièges avec des bouteilles de soda ou d'eau pétillante. Vous pouvez nous aider à la collecte des bouteilles et les déposer en mairie.

Nous proposerons à l'école de participer à la confection de ces pièges. La mairie participera au financement de l'opération.

Chaque piège sera accompagné d'un mode d'emploi.

#### ■ Mise en place des pièges

Elle se fera à 1,5 m-2 m du sol. L'appât sera constitué de bière brune, de sirop ou limonade et de vin blanc.

#### ■ Sensibilisation

Nous communiquerons avec les Sauratois par une campagne d'information et une rencontre avec les citoyens.

#### ■ Bilan de l'action

En fin d'opération, à la fin du printemps, nous ferons le comptage des frelons capturés et le relevé des lieux les plus infestés.

#### ■ Fin de l'action

Elle consistera à demander aux citoyens de retirer les pièges à une date précise et de garder le matériel pour l'année prochaine.



*Un nid de frelons asiatiques sur la commune*